

Titre de l'action : Techniques de plantation des arbres et des conifères

Objectifs visés :

- Réaliser le choix végétal en fonction des critères de développement (hauteur et diamètre), esthétiques et pédoclimatiques
- Maîtriser les principales techniques de plantation des arbres et conifères
- Assurer l'entretien et le suivi des plantations

Modes de validation :

- Formation non certifiante, délivrance d'une attestation de formation à l'issue.
- Positionnement initial : autoévaluation des acquis, tour de table.
- Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 2 jours (14 h) les 25 janvier et 14 mars 2024

Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Visualisation des principales espèces et types de plantations (diaporama)
- Réalisations pratiques sur le site : plantation d'arbres, d'arbustes, de haie

Contenus principaux de la formation :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Connaissances des arbres et conifères<ul style="list-style-type: none">– Choix des végétaux– Distances et densité de plantation– Adaptation au sol et au climat• Les techniques de plantation des arbres et conifères | <ul style="list-style-type: none">• Réalisations pratiques de plantation d'arbres et de conifères• Mise en œuvre des systèmes de soutien (tuteurage, haubanage)• Suivi et entretien des plantations (arrosages, désherbage,...) |
|--|---|

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction
- Tour de table en fin de formation

Public ciblé : Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis : Aucun

Conditions d'inscription : être majeur

Frais pédagogiques : 260 € TTC

Information sur la rémunération et les financements :

- La rémunération reste à la charge de l'employeur
- Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://www.epldelaube.fr>)

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction
- Tour de table en fin de formation

Personne ou fonction à contacter :

- Philippe FLINOIS, coordonnateur de formation - cfppa.st-pouange@educagri.fr - tel : 03 25 41 64 00